

Berne, le 8 juin 1957.

P. B. 41.207

W

Monsieur Markus Feldmann,
 Conseiller fédéral,
 Chef du Département de justice et police,
Berne.

Rapport
 du Professeur Ludwig

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai bien reçu votre lettre du 6 juin concernant le projet de rapport du Professeur Ludwig sur la politique en matière de réfugiés.

Lorsque ce rapport aura été discuté par le Conseil fédéral, mon intention était de demander la suppression de la note qui se trouve au bas de la page 130. Non seulement cette suppression me semble justifiée par les égards dus à la mémoire de M. le Conseiller fédéral Notta, mais encore il ne paraît en principe inadmissible que dans un rapport publié par le Conseil fédéral on reproduise des notes de caractère strictement interne et qui ne concernent pas même les relations entre deux départements, mais les relations entre un chef et un de ses subordonnés. Il me semble qu'il n'y a plus aucune sécurité, ni pour les membres du Conseil fédéral, ni pour les administrations soumises à leur autorité, s'ils ne peuvent s'exprimer par écrit, dans leurs rapports internes, sans craindre que des notes confidentielles ne soient quelques années plus tard livrées à la publicité.

Je vous serais donc reconnaissant de donner suite à la proposition de M. Rothmund et de chercher à obtenir du Professeur Ludwig qu'il consente à la suppression de la note se trouvant au bas de la page 130. Si le Professeur Ludwig n'était pas d'accord, cette

./.

Copie à P., avec la lettre de M. Feldmann du 6.6.57



2.

*affaire devrait, à mon avis, être soumise au Conseil fédéral,
étant donné le principe qu'elle met en jeu.*

*Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral,
l'assurance de ma haute considération.*

Max Petitpierre

exhibe

17/6

Kris:

heißt ablesen.

Fälle wie hr. hennin:

heißt vorliegt auf alle

achtet ablesen, wenn in

Kopf der hängen den fest

für Delt. wie ein

Der Jahre fängt es

achtet mitz. Eingangs

Feldmesser in m. 6.

Don Brief an RR

Herrn Minister
Kell.~~URGENT~~